



**Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a reçu aujourd'hui le rapport « [Quel parcours pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?](#) [Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019](#) »**

La Haute autorité de santé (HAS) a jugé en octobre 2016 que le service médical rendu des médicaments

La ministre a ainsi saisi le Professeur Michel CLANET pour proposer un protocole opérationnel qui per

Les recommandations que contient ce rapport prennent en compte la place des médicaments, les alter

- à partir du 1

- un programme de fo

- enfin, 20 unités cogn

Ce rapport a été élaboré en cohérence avec les actions du [maladies neuro-dégénératives 2014-2019](#)

[Plan](#)

Écrit par Ministère de la santé

Mardi, 11 Avril 2017 15:59 - Mis à jour Mardi, 11 Avril 2017 16:02

---

Pour la ministre, ce n'est qu'au terme de la mise en œuvre de ces mesures que la question du maintien

«

*Ces nouvelles mesu*

[Lien vers le rapport complet](#)